

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX n° 58
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

ETRANGER : Un an fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT
DU PARTI 61.303
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux
n° 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Le désendettement agricole

« J'adresse un appel pressant aux autorités, aux banquiers, aux favorisés de la fortune. C'est un cri d'alarme que je jette au nom de la charité chrétienne, au nom de la solidarité. Empêchons l'irréparable. Une commission extraparlamentaire devrait être nommée immédiatement, qui procéderait à une enquête et étudierait les moyens d'empêcher la catastrophe. Les réformes doivent venir d'en haut et non d'en bas. Celles-ci sont dangereuses. Faisons le bien pour lui-même sans aucun motif d'intérêt. » Jules Desfayes.
Confédéré du 17 janvier 1936.

Nous pensions à ces lignes en lisant le projet du Conseil fédéral sur le désendettement agricole et c'est avec une très vive satisfaction que nous enregistrons que, malgré toutes les difficultés de l'heure, notre haute autorité s'est attelée à une tâche ardue, mais indispensable ; l'agriculture a toujours été et demeure la colonne vertébrale du pays ou si l'on préfère elle est l'un des deux piliers de notre économie nationale, l'autre étant représenté par l'industrie d'exportation et l'hôtellerie.

Sans vouloir diminuer en rien le rôle de ces dernières en matière économique, il faut tout de même admettre qu'au point de vue social et politique, il faut non seulement empêcher l'agriculteur d'abandonner ses champs et ses vignes, arrêter l'exode vers la ville, mais ramener l'homme à la terre, à une terre qui ne soit pas une marâtre.

Il fallait donc sauver 20,000 exploitations surendettées et cela sans ruiner le crédit fédéral ou cantonal et sans porter une atteinte trop grande aux gages hypothécaires.

Il est trop tard pour rechercher les causes de ce surendettement. Le médecin appelé au chevet d'un malade fait son diagnostic, identifie le mal et cherche le remède.

C'est à quoi tend le projet fédéral. Il veut ramener les dettes hypothécaires des paysans à un montant supportable ; pour cela il s'agit d'estimer d'une manière sûre les biens-fonds agricoles ; il sera admis qu'une exploitation normale rapporte un intérêt moyen de 4 % ; la valeur ainsi obtenue augmentée au maximum de 20 % donne la valeur d'estimation.

Seules les créances hypothécaires non couvertes au vu de cette estimation seront touchées par la procédure d'assainissement ; le débiteur devra encore remplir deux conditions :

1. Prouver que même en mettant à contribution toute sa fortune il ne peut acquitter les intérêts, et
2. Qu'il n'est pas responsable de cette situation. Les créanciers devront renoncer à une part de leurs prétentions ; le solde sera acquitté par moitié par le débiteur, moitié par la communauté en 20 ans ; les annuités seront de 2.5 à 1 pour cent selon les cas.

Le créancier recevra un titre de rachat, négociable d'un montant équivalent à la valeur capitalisée des annuités (celles de la communauté et celles du débiteur) productif d'un intérêt de 4 % et garanti par le canton.

Pour la partie non couverte de sa créance, l'intéressé recevra une attestation de découvert qu'il pourra faire éventuellement valoir contre les cautions ou contre le débiteur si celui-ci revient à meilleure fortune.

On peut constater qu'il s'agit d'une mesure analogue à celle du concordat.

Voici un exemple :

Dans ses effets, le régime proposé soulagera le propriétaire dans une très large mesure. Supposons qu'un bien-fonds estimé 40.000 francs soit grevé d'une hypothèque de 40.000 francs à 4 1/2 % et de quatre autres de 10.000 fr. chacune, l'intérêt étant de 4 3/4 % pour les deux premières et de 5 % pour les deux dernières. Avant le désendettement, le propriétaire est tenu de rembourser 80.000 fr. et doit en outre payer annuellement 3750 fr. d'intérêts. Après le désendettement, la somme à rembourser ne se montera plus qu'à 40.000 fr. Les intérêts annuels atteindront 1800 fr. seulement et les annuités d'amortissement représenteront 700 fr., ce qui fait au total 2500 fr. Les charges courantes sont donc réduites d'un tiers. De plus, le débiteur est libéré du lourd souci de voir les créanciers dénoncer les hypothèques. Toutefois, l'hypothèque en premier rang est dénonçable, à moins qu'un sursis au remboursement du capital n'ait été accordé au propriétaire, mais celui-ci réussira généralement à la placer ailleurs. A l'expiration de la période d'amortissement de vingt ans, les prestations courantes se réduiront de 700 fr., soit à 1800 fr. Quant au capital, il aura diminué de moitié, puisque l'hypothèque de 40 mille francs constituée en faveur de la caisse d'amortissement sera radiée et que la charge inscrite au registre foncier n'atteindra plus que 40.000 fr. Quiconque apprécie ce résultat sans idée préconçue doit avouer qu'on peut maintenant parler à juste titre du « désendettement » de l'agriculteur.

Financement

La moitié des dettes à la charge de la collectivité sera supportée par parts égales entre la Confédération et les cantons. En ce qui concerne la première elle y consacra chaque année cinq millions versés à un fonds de désendettement. Le 20 % du subside fédéral pourra être affecté chaque année à des régions particulièrement endettées.

Le projet prévoit ensuite certaines mesures de sûreté pour l'avenir. Nous y reviendrons ; il prendra forme d'une loi et sera soumis au peuple.

En ce qui concerne le Valais, le point noir sera une fois de plus la question financière. Où prendre l'argent ?

Et l'aide aux agriculteurs dans la gêne.

Cette aide, bien que critiquée, si elle s'est révélée souvent incapable de sauver l'agriculteur, a permis à nombre d'entre eux de tenir.

La commission valaisanne est venue au secours de plus de 800 familles comptant 3500 enfants en bas âge.

Abandonnées à elles-mêmes ces familles seraient ruinées, sans gêne et sans travail.

L'Homme, cet inconnu...

Sous ce titre, le Dr Carrel, qui s'est fait connaître par des travaux remarquables de physiologie à l'Institut Rockefeller pour les recherches médicales, vient de publier un livre qui cause quelque bruit. Homme de science, il a, comme tel, étudié les êtres vivants dans les laboratoires, et les hommes dans le vaste monde, aux prises avec la réalité, s'efforçant de les comprendre sous tous leurs aspects.

Mais les phénomènes de la vie lui sont apparus dans leur troublante complexité, pleins d'inconnues, sinon d'inconnaissables.

Il s'est penché, avec une constante curiosité, sur tant d'existences diverses, sur tant de sujets d'observations, sains et malades, ignorants et savants, fous et criminels, paysans et aristocrates, prêtres et politiciens, poètes et philosophes, que des circonstances favorables lui ont permis de couder et d'examiner à l'aise ! Il a beaucoup vu, beaucoup reconnu et connu ; mais il n'a pu débrouiller à fond tous les secrets mécanismes, qui font mouvoir, œuvrer et agiter les êtres, dans la vie palpitante, autour de nous.

En plus de ses expériences personnelles, il a vécu au contact et dans l'intimité de savants de premier ordre, spécialisés dans l'étude des phénomènes de la vie, comme Loeb et Noguchi, sans compter tant d'autres qui scrutent la matière organisée, à l'Institut Rockefeller, inspiré par le génie de Flexner. Leurs expériences lui ont fait saisir la matière dans son effort d'organisation, les propriétés des êtres vivants, la complexité étonnante de notre organisme et de notre conscience, influencés par les causes physiques extérieures et par les substances chimiques, agissant intérieurement.

Ainsi, il a pu emmagasiner une somme énorme de connaissances dont il veut faire une synthèse, un résumé concis (sans être élémentaire), mais intelligible pour tous, sans tomber dans la puérité.

« Il a tenté, dit-il lui-même, d'enfermer l'homme tout entier dans les pages d'un petit livre ! »

Tentative téméraire, impossible, du fait même des obscurités qui enveloppent le sujet comme de la masse des connaissances accumulées par une quantité d'inlassables chercheurs.

Est-ce vraiment possible de schématiser convenablement toutes les données acquises par la science, sur l'homme, de décrire même superficiellement les mécanismes physiques, chimiques et physiologiques de nos gestes et de nos pensées, sans compter encore le comportement social ?

L'auteur le sent ; il a conscience de cette impossibilité. Il s'en console en pensant « qu'une tentative avortée vaut mieux que l'absence de toute tentative. » En cela il a raison et son essai ne manque pas d'intérêt ni de valeur.

Devant l'immensité de la besogne, il a donc dû résumer en phrases courtes, hâchées, en aphorismes frappants, les nombreux travaux qui ont coûté des années de recherches à des savants de tous ordres, physiologistes, médecins, éducateurs, sociologues.

Le Dr Carrel a l'impression que notre civilisation fait fausse route : il voudrait rendre service à l'humanité en la ramenant sur la route du vrai progrès.

« ... L'homme est aujourd'hui, dit-il, incapable de suivre la civilisation dans la voie où elle s'est engagée. Il y dégénère. Fasciné par la beauté des sciences de la matière inerte, il n'a pas compris que son corps et sa conscience suivent des lois plus obscures, mais aussi inexorables, que celles du monde sidéral. Il ne peut pas les enfreindre sans danger. » Il faut donc qu'il prenne connaissance des relations nécessaires qui l'unissent au monde et à ses

Le projet fédéral de désendettement qui sera soumis aux Chambres fédérales, puis au peuple, ne pourra entrer en vigueur avant une année.

Doit-on dès lors abandonner les paysans gênés à leur sort, les laisser aller en faillite, alors que nous sommes si prêts du but ?

Les reproches faits au système actuel ne sont pas entièrement fondés ; le rapport démontre que sur un million 134,500 fr. versés à fin 1935,

156,600 fr. l'ont été à la Banque cantonale ;

143,700 fr. aux Caisses Raiffeisen ;

341,000 fr. aux banques privées ;

230,000 fr. à des créanciers particuliers ;

210,600 fr. à des crédits de magasin ;

27,600 fr. pour conclusion de concordat.

Donc 1/3 seulement de la somme a été versée à des banques privées.

Si ici où là il y a eu des fautes ou des erreurs, cela ne prouve pas que le système soit défectueux. C'est pourquoi, en ce qui nous concerne personnellement, le groupe radical du Grand Conseil aura à prendre position, nous estimons que cette action doit être continuée pendant encore une année. Mr.

semblables ; il faut qu'il connaisse les relations de ses tissus et de son esprit.

Il faut que l'homme conscient de sa valeur, échappe à la dégénérescence, sauve ce qu'il y a de beauté dans notre civilisation, et pour cela qu'il échappe à la dure étreinte de la machine pour s'élever vers les valeurs spirituelles.

C'est dans ce but que le Dr Carrel, préoccupé des graves problèmes de notre temps, consacre son livre à ceux qui sentent la faiblesse de notre civilisation actuelle, à ceux qui désirent échapper à l'esclavage des dogmes de la société moderne, à ceux qui envisagent la nécessité de changements politiques et sociaux et qui reconnaissent le besoin d'une autre conception plus rationnelle, plus idéale du progrès humain.

L'auteur pose donc en principe la nécessité de nous connaître nous-mêmes ; il relève tout ce que l'on sait de la science de l'homme, de ses activités physiologiques et mentales, avec la courageuse franchise de nos ignorances ; il étudie notre vie morale trop négligée, l'influence du sens esthétique et du sens religieux ; il ne redoute même pas de s'introduire dans le vaste champ du mysticisme et du métapsychisme ; il ne craint même pas de scandaliser le positivisme de la science officielle en abordant la valeur de la prière « qui déclanche parfois, dit-il, un phénomène étrange, le miracle... »

Le but de l'auteur est de rénover l'homme par un changement d'orientation intellectuelle, par un retour aux règles de sa nature, par une hygiène plus rationnelle, par une sélection logique éliminant les tares indélébiles, par le développement complet de l'individualité et de l'intellectualité.

Mais l'auteur a grand soin de nous avertir que « la faillite du matérialisme ne doit pas amener une réaction spiritualiste », car l'exclusion de la matière serait plus néfaste encore que celle de l'esprit. Le salut ne se trouve que dans l'abandon de toute doctrine et dans la pleine acceptation des données de l'observation positive.

Les théories émises par le Dr Carrel, dans son ouvrage « L'Homme, cet inconnu », répondent-elles au but que l'auteur s'est proposé ? Sont-elles de nature à rénover l'humanité ? à sortir celle-ci de l'ornière du machinisme moderne ? et à l'amener vers un idéal plus élevé et plus rationnel ?

Bien qu'écrit dans une louable intention, ce livre plein de connaissances de tous genres, ne satisfait pas tout le monde.

Nous venons de lire la cinglante critique qu'en a faite Etienne Rabaud, professeur de biologie expérimentale, parue dans les « Cahiers rationalistes ». C'est un écrasement ! Lisez plutôt :

« En l'écrivant, quel but vise l'auteur ? Développe-t-il une idée précise, voire une idée tout court ? Comme n'importe qui, il constate que tout n'est pas pour le mieux ; et il paraît croire que les imperfections humaines traduisent une dégénérescence. Il se propose donc d'arrêter cette dégénérescence. Par quels moyens ? On ne l'aperçoit guère à travers le fatras de 393 pages où les notions biologiques se bousculent sans ordre et sans précision, voire sans exactitude. »

Vraiment, le professeur Rabaud se montre un démolisseur impitoyable. Sa critique, qui ne manque pas de raisons, nous paraît tout de même par trop sévère. L'ouvrage de Carrel, malgré ses défauts, est très suggestif et ne peut qu'ouvrir l'horizon d'un lecteur peu familier des connaissances scientifiques. Tout le monde n'a pas les vastes connaissances d'un Rabaud qui, lui, n'a rien appris de nouveau dans un résumé de ce genre. C**...

Valais

Le 10me anniversaire du chemin de fer Furka-Oberalp.

Le chemin de fer Furka-Oberalp atteindra, le 3 juillet, dix ans d'existence, mais c'est en 1907 et en 1908 que les ingénieurs Muller et Zeerleder obtinrent les concessions pour les tronçons Brigue-Gletsch et Gletsch-Disentis. La Société anonyme du chemin de fer de la Furka, fondée en 1910, rassembla principalement en France, les capitaux nécessaires. Pendant la période de construction elle eut à vaincre bien des obstacles.

Le percement du tunnel de la Furka parut présenter des difficultés insurmontables et ce fut seulement le troisième entrepreneur chargé de ce travail qui parvint à établir ce souterrain, long de 1850 mètres.

Pendant l'été 1915, le tronçon Brigue-Gletsch fut livré à l'exploitation, mais les mesures nécessitées par la défense du pays, la pénurie d'ouvriers spécialistes due à l'entrée en guerre de l'Italie et les conditions climatiques de la haute montagne obligèrent souvent à interrompre les travaux de construction ; les fonds venant à manquer, il fallut même les suspendre entièrement en 1916. Sur le tronçon Gletsch-Disentis, la ligne resta complètement abandonnée, tandis qu'entre Brigue et Gletsch l'exploitation ne pouvait être maintenue qu'avec l'appui de la Confédération et du canton du Valais.

La société tomba en faillite en 1923. Le chemin de fer Viège-Zermatt constitua l'année suivante, sur l'initiative de M. A. Marguerat, son directeur, un syndicat en vue de l'achèvement et de l'exploitation de la ligne entière Brigue-Disentis, à la condition toutefois que la Confédération prêtât son concours financier. Les chemins de fer Rhétiques prirent l'engagement d'achever le tronçon Andermatt-Disentis et les cantons du Valais et des Grisons garantirent pour dix ans leur collaboration financière pour l'exploitation de la ligne sur toute sa longueur.

Le chemin de fer Furka-Oberalp, complètement achevé, put être inauguré le 3 juillet 1926 et, avec la construction du tronçon de raccordement Viège-Brigue, une file de rails ininterrompue est venue relier Zermatt à St-Moritz ; en été le Glacier-Express vous transporte du Cervin à la Bernina sans qu'il soit besoin de changer de voiture.

Train d'exposition suisse. — Bien qu'il y ait seulement 2 ans que le premier train-exposition a été organisé, une telle idée avait été lancée autour de 1923 déjà par un ingénieur suisse.

Celui qui a parcouru la Suisse en 1934 a connu un succès vraiment inespéré, puisque plus de 200 mille visiteurs l'ont honoré de leur présence. Ce magnifique résultat ne pouvait qu'encourager les organisateurs à une récidive et grâce à un travail persévérant, ils étaient en mesure de donner le signal du départ le 2 mai dernier. C'est ainsi que ce jour-là l'« Oiseau argenté » s'est engagé sur sa voie ferrée vers les 72 villes suisses auxquelles il doit rendre visite avant de retourner vers ses pénates qui l'attendent au bord du Rhin (toujours en Suisse, bien entendu !).

Par la ligne célèbre du Lötschberg le 2me train d'exposition gagnera notre Valais et après un court séjour à Brigue et Sierre nous l'accueillerons à Sion le 4 juillet prochain et à Martigny le dimanche 5 juillet.

L'exposition roulante logée en 10 voitures de chemin de fer, aménagées avec tous les soins, aura le mérite incontestable de faire connaître au public tout entier une belle partie de notre industrie indigène. La population de notre région, retenue peut-être par ses travaux ou par la crainte des frais supplémentaires qu'occasionne la visite d'expositions organisées hors de son rayon, ne pourra pas manquer de profiter de l'occasion qui lui est offerte sans grande bourse délier, car l'entrée n'est en effet que de 50 ct. par personne.

Tout visiteur est assuré d'y trouver les articles qui l'intéresseront. Une innovation mérite d'être retenue particulièrement : la moitié d'un wagon, portant l'insigne « Electricité dans le ménage » a été réservée aux appareils dont la diversité démontre les innombrables possibilités d'application de la « houille blanche ». Les ménagères pourront y admirer une ravissante cuisine en miniature ; les chauffe-eau électriques bien connus sont représentés par plusieurs types récents. On y trouvera, outre nombre d'autres appareils, une lessiveuse électrique très perfectionnée.

N'oublions pas que les bars installés avec goût sont appelés à rafraîchir les gorges séchées, offrant aux amateurs des apéros les plus variés, des vins suisses par excellence et d'autres humectants.

Une énumération complète ne nous étant permise, nous nous bornons à retenir ici déjà qu'une visite du 2me train-exposition sera non seulement très instructive, mais une nécessité pour tout le monde. —de—

CHEZ LE VOISIN

La paille et la poutre

Le mal vient d'un manque d'objectivité
Le Confédéré manque d'objectivité
Donc le mal vient du Confédéré.

C'est par un semblable syllogisme ou presque que l'on peut résumer l'article qu'écrivait il y a quelques jours le rédacteur en chef du Nouvelliste. C'est du moins ainsi que l'a compris un de ses correspondants qui, le lendemain, lui servait d'écho. Voyons un peu : M. Ch. St-Maurice nous reproche de critiquer le gouvernement valaisan et de n'avoir que sourires et courbettes pour le Conseil fédéral. C'est là une inexactitude. A plusieurs reprises nous avons écrit que la politique de Berne ne nous donnait pas satisfaction et puis il y a entre les deux pouvoirs exécutifs en question un abîme.

Le pouvoir cantonal s'est signalé à l'attention publique par son manque de collégialité, par ses rivalités sournoises, par ses haines intestines et par ses débordements sur la place publique, pour ne pas parler des autres. Il a fait preuve de la plus scandaleuse partialité, il a érigé l'injustice et le favoritisme en dogme. Bien que composé de membres d'un seul parti, appuyé par une forte majorité, il a manqué de prévoyance et dilapidé les finances dans des opérations que chacun connaît.

A Berne, le Conseil fédéral est composé de représentants de trois partis : il n'a pas de majorité derrière lui. Jamais on n'a pu relever à la charge des magistrats qui le composent le moindre acte blâmable ou regrettable. Jamais ils ne se sont offerts en spectacle, jamais ils n'ont manqué de dignité, jamais ils n'ont failli à leur tâche. La situation financière de la Confédération est grave, dites-vous. Oui, mais elle n'est pas la conséquence de l'imprévoyance, mais celle des circonstances et notamment de ces subventions dont le Valais a su tirer la plus grande part et dont le parti conservateur entend s'assurer le bénéfice en s'attribuant le développement économique du canton.

L'écho du Nouvelliste cite en exemple le fait que M. Troillet a signé la motion Crittin. Quel acte magnifique, quel désintéressement, s'écrie-t-il. Il n'oublie qu'une chose, c'est que notre représentant à Berne a donné l'exemple en appuyant le postulat du dit M. Troillet.

Chaque fois que le gouvernement valaisan a fait quelque chose pour le bien du canton nous l'avons signalé ; ce n'est point notre faute si l'occasion se présente si rarement.

Voulez-vous un exemple d'objectivité ? Il y a quelques semaines une société d'étudiants de la Suisse, dont les statuts excluent toute politique et toutes questions religieuses, et qui en fait comprend des citoyens appartenant à tous les partis et à trois religions, donnait une soirée en Valais. Un grand journal conservateur fut invité à la soirée, au bal et au banquet.

Non seulement il s'abstint de paraître, mais il ne pipa mot de la manifestation. On affirme même qu'un membre de sa rédaction aurait affirmé que la Société en question faisait de la politique radicale en Valais.

Ce même silence a entouré maintes interventions de M. Crittin à Berne.

La paille... et la poutre.

Mr.

EN PASSANT ...

Un homme nouveau !

Notre correspondant de Sion nous écrit :

M. Oscar de Chastonay prétend s'exprimer avec clarté dans la *Patrie valaisanne* et répondant à des objections du *Nouvelliste*, il résume en deux mots sa pensée :

Personnellement il est réfractaire à la démission en bloc du gouvernement actuel, mais il est partisan d'un remaniement de l'équipe. Il reconnaît volontiers à travaillé pour le bien du pays et que ce serait une ingratitude ou une iniquité que de le mettre à pied. Ayant posé cela, notre homme a la conviction d'avoir mis les points sur les i.

Or, son explication nous paraît, tout d'abord, amusante et ensuite incomplète, ainsi que nous allons le démontrer.

M. Oscar de Chastonay n'en fait aucun mystère : il brigue un poste au Gouvernement et si M. Troillet permettait à M. de Cocatrix de se retirer le député de Sierre accepterait sans trop de compliments de lui succéder, à la Planta.

On a peine à s'imaginer que le remaniement rêvé par M. Oscar de Chastonay ne se résumerait qu'en cette opération délicate et qu'il serait persuadé d'avoir sauvé le canton le jour où il serait nommé conseiller d'Etat !

La démission de M. de Cocatrix ne faisant aucun doute, il faut bien supposer que c'est en dehors de ce magistrat que M. Oscar de Chastonay prévoit un remaniement :

Dès lors, nous lui posons nettement la question : Qui voulez-vous sacrifier ?

Ils sont quatre au Conseil d'Etat à se chamailler tout au long du jour, et ils s'appellent — pour autant qu'on s'en souvienne encore — Escher, Troillet, Pitteloud et Lorétan ?

Lequel ou lesquels devraient s'en aller ? selon l'humble avis de la *Patrie valaisanne*.

Il ne faut pas oublier non plus qu'ils vont deux par deux, « comme — aurait dit Musset — les vers classiques ou les bœufs » et qu'en osant en frapper un l'on atteindrait automatiquement son double.

M. Pitteloud ressentirait personnellement un af-

front fait à M. Escher et si l'on priait M. Lorétan de se retirer, M. Troillet se jugerait visé...

Ainsi M. Oscar de Chastonay qui préconise une politique indépendante afin de remédier aux combinaisons de certains politiciens, serait bien empêché de prêcher d'exemple et de citer les noms de ceux qui sont devenus indésirables.

Il nous dira : c'est à vous de les deviner, et ce n'est pas bien difficile...

Hélas ! si M. Oscar de Chastonay avait montré de la continuité dans ses jugements, de la fidélité dans ses admirations, de la constance dans ses actions, on saurait ce qu'il a dans le ventre et on se dispenserait de le lui demander, mais il a tout l'air de louvoyer d'un clan à l'autre et de sourire aux deux.

Il fut il n'y a pas longtemps, un partisan de M. Pitteloud, le souriant chef du Dépt de justice et police, et maintenant c'est vers M. Troillet, l'intègre chef du Dépt de l'Intérieur, qu'il paraît se tourner. Lequel de l'un ou de l'autre a-t-il l'intention de trahir ? car enfin il est au mieux avec les deux...

Aurait-il forgé le noir dessein de chasser le délicat lettré qu'est M. Lorétan, de son département de l'Instruction publique, ou veut-il envoyer M. Escher au Conseil fédéral où l'on n'attend que lui pour redresser les finances du pays ?

Bien malin sera celui qui découvrira dans le passé de M. Oscar de Chastonay par rapport à son attitude actuelle, une indication sur ce point, ou simplement une suggestion.

Un grimpon ! voilà ce que le canton est en train de penser de lui et si c'est une pensée injuste il fera bien de le détromper par des actes.

M. Oscar de Chastonay s'en remet peut-être au bon Dieu du soin de démêler la situation politique et il se dit probablement que le remaniement dont il parle avec tant de fermeté s'effectuera de lui-même ou dans l'obscurité des coulisses.

Ne voit-il pas alors qu'il abandonne, une fois de plus, le sort du pays à des intrigants et qu'en fait d'innovations il est en train de tomber dans les travers de ses prédécesseurs ?

Si l'on a besoin d'hommes nouveaux au Gouvernement, ce n'est pourtant pas pour perpétrer les erreurs anciennes !

M. Oscar de Chastonay est candidat officieux au Conseil d'Etat. A ce titre il a le devoir d'adopter une attitude énergique et loyale et l'on attend de lui qu'après avoir insinué qu'il y a des poids morts au Gouvernement, il les nomme !

Saxon. — Collision. — Lundi après-midi, M. André Maret, à Saxon, se trouvait devant son domicile où il mit en marche sa voiture. Au même moment survint une voiture genevoise se dirigeant sur Martigny ; une violente collision s'ensuivit mais il n'y eut que des dégâts matériels.

Grave accident. — Un maçon, M. Pierre Métrailler, travaillant à l'entreprise Favre et Bovier, a été victime d'un grave accident. Le présumé s'était juché sur le marche-pied d'un camion, à l'insu du camionneur. En arrivant sur la place du village, à l'endroit où la route est la plus étroite, par suite de l'angle de l'église d'un côté et d'un escalier de l'autre, le camion, pour éviter une auto en stationnement, s'était trop approché de l'angle de l'église. L'ouvrier en question fut coincé entre la machine et le mur ; il a été transporté à l'hôpital où on constata une fracture assez grave du bassin.

La suppression de l'angle aigu de l'église, qui rétréci par trop ce passage, est décidée, selon décision du Conseil communal. Cette modification est comprise dans les travaux de réfection de la route Gottefrey-village, en cours actuellement.

La route du Grand St-Bernard ouverte du côté suisse. — Vendredi, sur la foi de renseignements officiels, la poste décidait de faire sa course d'essai sur la route du Grand St-Bernard. Déjà à Liddes, les gens sont sceptiques : vous ne passerez pas. Nous continuons quand même, traversons Bourg St-Pierre et faisons halte à la cantine de Proz. « Vous ne passerez pas », nous répète-t-on.

A l'Hospitalet, nous trouvons 4 grands cars qui se sont garés là, laissant leurs occupants gagner à pied le col.

Un peu plus loin, en effet, nous pénétrons dans une tranchée pratiquée entre deux murs de neige. Hélas ! la tranchée est trop étroite et le lourd véhicule a mille peines à se dégager. Il faut reculer, tourner sur place, ce qui nous permet d'admirer le calme et l'adresse des chauffeurs fédéraux.

La route n'est pas ouverte. Il faut rentrer à Martigny.

Que penser de l'attitude du chef d'équipe, dirigeant les travaux en l'absence du voyer retenu en plaine par la surveillance du Rhône, qui, sachant que la poste devait monter, n'a pas même téléphoné à Martigny pour avertir qu'il était impossible de passer ?

Ce n'est que samedi, vers midi, que la route put être ouverte. Il y a encore près de 8 m. de neige au col. Dimanche seules les voitures purent monter. Les cars durent s'arrêter.

Enfin, lundi matin la poste réussissait sa course d'essai et parvenait non sans peine à l'Hospice.

Conthey. — La fête au Mayen. — Dimanche et lundi, comme de coutume, cette fête a été joyeusement célébrée au Mayen. Dans un cadre naturel splendide, avec un temps très clément. Tous les villages étaient presque déserts, car chacun se fait un plaisir et aussi un point d'honneur, à Conthey, de ne pas manquer la montée au Mayen à cette occasion. Les jeunes radicaux ont profité de cette circonstance pour se réunir à nouveau et fraterniser au sein de la belle nature. Une raclette en commun fut en effet servie en plein air à laquelle tous firent honneur.

Deux poids, deux mesures. — De nombreux citoyens valaisans de toutes opinions n'ont pas été peu surpris en lisant le *Bulletin officiel* de vendredi dernier ; alors que jusqu'ici dans la publication des actes de défauts de biens, on n'indiquait que le nom, le prénom, l'adresse de l'insolvable, et rarement sa profession, on donnait subitement la fonction publique d'un débiteur.

Est-ce parce qu'il s'agit d'un magistrat ? On juge de l'impression faite dans les autres cantons.

Dans le même *Bulletin* paraissait un arrêté du Conseil d'Etat suspendant de ses fonctions de notaire un citoyen contre lequel il avait été délivré un acte de défauts de biens.

On attend avec impatience et curiosité ce que fera le parti conservateur valaisan dans le cas du magistrat qui se trouve dans le même cas.

Sion

Au football club de Sion

(Inf. part.) Le football club de Sion a tenu samedi, son assemblée générale à l'Hôtel de la Planta sous la présidence de M. Félix Aymon. Le prochain programme sportif a fait l'objet d'une longue discussion et la société mettra tout en œuvre, à l'avenir, pour remporter de brillants succès.

Le nouveau comité a été constitué comme suit : MM. Félix Aymon, président ; Géroudet, vice-président ; Lambrigger, caissier ; Gerber, secrétaire ; Henri Calpini, membre adjoint. MM. Elsig et René Favre s'occuperont de la commission des jeux.

Un vol à Conthey

(Inf. part.) Un habitant de Sion avait passé quelques heures au café de M. Jean Evéquo avec deux dames, quand, après leur départ, le propriétaire de l'établissement constata qu'on lui avait dérobé une somme de cinquante francs qu'il avait laissée dans son portefeuille. Il porta plainte, et après une enquête de la police de sûreté, une des dames avoua le méfait. Elle devra rendre l'argent.

La Chorale de Fribourg à Sion

Au nombre d'une centaine, les chanteurs fribourgeois arrivés en flèche rouge, dimanche, ont visité la capitale et diné à l'Hôtel de la Paix.

M. Hermann, conseiller communal, et une délégation de la Chorale séduisante, vinrent fraterniser avec eux ; d'excellentes paroles furent échangées. L'après-midi fut consacrée à une promenade à Savièse.

Au retour les chanteurs fribourgeois se sont arrêtés à Martigny où ils ont été aimablement reçus par une délégation du Chœur d'hommes.

Les cosaques djiguites

Cette troupe remarquable de cavaliers a donné une représentation au parc des sports à Sion, où l'on put admirer le sang-froid, l'adresse et la souplesse des cavaliers. Malheureusement le public n'était pas assez nombreux.

Sierre

Nécrologie

On a enseveli vendredi, à Lausanne, M. Georges Guye, banquier, un des chefs de la Banque Bugnon et Vie. décédé à l'âge de 76 ans.

C'était le père de notre ami M. M. Guye, ingénieur et conseiller communal à Sierre, auquel nous adressons l'expression de notre sympathie et nos sincères condoléances.

M. Georges Guye possédait le domaine de Finges, un des plus grands du Valais. Il l'avait mis en valeur aidé par son fils.

Martigny

Que se passe-t-il ?

On nous écrit :

Peu avant Carnaval, éclatait à Martigny ce que l'on a appelé injustement l'affaire de la Fabrique Grandmoulin et Cie. Une arrestation fut opérée.

Le public se demande ce que devient cette affaire. La personne arrêtée est-elle coupable, ou non ? a-t-elle des complices ? Si oui, ont-ils été arrêtés ?

Bref, un peu de lumière ne ferait pas de mal et mettrait fin aux bruits qui courent.

Précocité

On a signalé que M. René Morand avait trouvé des abricots mûrs aux Bonnes Luites ; hier on nous a présenté des abricots Luiset en parfait état de maturité, provenant de la propriété de M. Terretaz, ancien chef de district retiré à Charrat.

Enfin, cas plus rare encore. M. Emile Darbellay a cueilli hier des pêches prêtes à manger dans sa propriété à Rossétan.

Collège Ste-Marie. — Distribution des prix.

On nous écrit :

Une nombreuse assistance était venue témoigner sa sympathie aux élèves qui terminaient leur année scolaire. A 14 h., un chœur dirigé avec maîtrise par M. le prof. Claret ouvrit la manifestation. Dès les premiers instants le public fut conquis. M. Bertrand, ancien élève, secrétaire de la Sté d'histoire du Valais, nous dit en quelques mots bien sentis toute la joie qu'il avait de se retrouver dans l'ambiance familiale du collège. Depuis 1890, la physionomie des lieux a changé, mais le cœur est resté le même.

La « ronde des petits nains », fort bien interprétée par des artistes en herbe, obtint un succès mérité ; quelques monologues survinrent, parmi lesquels « Le petit boiteux » et « Le chapeau perdu » présentés par F. Gaillard et O. Mudry. De cinquième classe, avec son chant « Les Mouettes » de Dalcroze, nous transporta ensuite sur les rives du beau Léman. « Fragonard et Roustan » apportèrent un peu de l'air du terroir. Un chant dirigé par M. le prof. Parvex, « Les canards », suscita les rires de l'assistance, bien qu'étant terminé par une parodie inédite... de la marche funèbre. Quelques numéros de gymnastique nous démontrèrent que l'éducation physique n'est pas inférieure à la formation intellectuelle au Collège Ste-Marie. Des « fourberies de Scapin » nous sautons au chant des « Vacances » enlevé avec entrain par le chœur.

En résumé, une journée magnifique toute empreinte de joie et de soleil. Une manifestation pleine de fraîcheur, sans longueurs aucunes, à laquelle nous avons assisté avec un plaisir qu'accroissait encore le souvenir du beau temps, où nous venions chercher, en semblable occasion, de très problématiques lauriers.

Un ancien.

A l'Etoile

L'Etoile nous annonce pour cette semaine *Maria Chapdelaine*, le film qui a obtenu l'an passé le Grand Prix du Cinéma, en France. Comme on le sait, le film a été tiré du livre de Louis Hémon. écrit il y a plus de dix ans et qui a obtenu sur le tard un grand succès.

Dans son œuvre, Hémon nous dépeint les mœurs des habitants du Nord Canadien.

C'est Julien Duvivier qui est l'auteur du film. Il n'a pas hésité à se transporter au Canada avec la plus grande partie de sa troupe et à tourner sur les lieux mêmes la plupart des scènes, en dépit des nombreuses difficultés qu'il eut à surmonter. Et c'est à cette probité que le film doit beaucoup de sa valeur.

C'est dans les paysages, tristes souvent, parfois grandioses que se déroule la vie émouvante de Maria Chapdelaine, fille d'un vieux bûcheron perdu dans le nord avec sa nombreuse famille. Histoire à plusieurs éléments ; il y a à la fois la lutte âpre de l'homme contre la nature, le sentiment de la race, la force de la religion, l'héroïsme sans parole et la grandeur d'âme des êtres qui s'aiment ou s'affrontent. Il y a enfin la pureté des sentiments filiaux et l'amour... qui finit par se soumettre aux exigences des traditions.

La réalisation est très bonne avec Madeline Renaud, de la Comédie Française, Jean Gabin, Jean-Pierre Aumont, Bacqué.

La grande guerre 1914-1918, au Royal

Ce soir, mardi et demain mercredi, 2 dernières séances des « Hommes oubliés », le film définitif et officiel de la grande guerre de 1914-1918.

Cette production est constituée par des documents uniques de la grande guerre. L'ensemble est très poignant et rend l'atmosphère des années terribles.

Ceux qui les ont vécus dans leur chair et dans leur cœur ne trouveront pas déplacé de rappeler ainsi, hors de tout roman, ce qu'ils ont souffert à ceux qui veulent oublier ou ignorer.

Harmonie municipale

Demain mercredi, avant-dernière répétition générale pour le concert de la kermesse. Soyons tous là et... à l'heure. Le Comité.

Confédération

Une fois de plus, le grand argentier genevois n'a plus d'argent

M. Naine a fait savoir à ses collègues qu'il lui manquait plus d'un million pour faire face aux échéances de fin juin et, lundi, il a annoncé que les amortissements des emprunts qui viennent à échéance aujourd'hui ne seraient pas effectués.

La majorité socialiste du gouvernement genevois se lance dans une aventure qui peut la mener à la roche tarpéienne.

Des mystifications déplacées

A l'occasion de l'arrivée du négus à Genève et de quelques délégations étrangères, des inconnus ont procédé à diverses mystifications. Ainsi, une série de personnalités, dont des membres de délégations étrangères auprès de la S. d. N., ont été invitées à une prétendue garden-Party chez M. Dicker, chef socialiste. On précisait même que M. L. Blum serait présent et prendrait la parole. A l'heure dite, un grand nombre d'invités arrivaient chez le chef socialiste, où ils trouvaient porte close. Au même instant un poste de T. S. F. annonçait la visite de M. Blum chez M. Dicker.

Dans sa séance de lundi, le Conseil d'Etat genevois a pris connaissance du rapport de M. Nicolet, président du gouvernement, sur ces mystifications qui ont mis en cause des membres de délégations auprès de la S. d. N.

Résultats provisoires du recensement fédéral du bétail

du 21 avril 1936

Communiqué du bureau fédéral de statistique. — Le recensement ordinaire du bétail a fourni les résultats suivants d'après les récapitulatifs provisoires.

Chevaux. — Le nombre des possesseurs est tombé à 78.030, en diminution de 1.330 depuis 1931. L'effectif des chevaux, actuellement de 139.493 têtes, n'a diminué par contre, que de 807 unités. Les diminutions des effectifs sont les plus fortes dans les cantons à caractère citadin, puis dans ceux de Lucerne et des Grisons.

On a recensé 3.342 mulets et bardots et 770 ânes, soit 368 et 63 en moins qu'en 1931.

Bétail bovin. — Le nombre des possesseurs de bovins a subi de nouveau, dans l'espace d'un an, une forte régression de 3.009 et enregistre un total de 188.614. La diminution est particulièrement forte dans le Tessin et le Valais, soit de 465 et de 508 possesseurs (disette de fourrages et inondation de la plaine du Rhône). Dans les autres cantons, il n'y a pratiquement pas de changements, à l'exception des cantons de Berne et des Grisons (vente croissante de foin dans les régions montagneuses) et dans celui d'Argovie.

Les génisses au-dessus de 2 ans, qui remplacent les vaches, sont toutefois moins nombreuses qu'en 1935, comme d'ailleurs on devait s'y attendre d'après les faibles effectifs du jeune bétail d'élevage constatés l'année précédente.

Malgré la diminution de 5.676 du nombre des génisses au-dessus de 2 ans, il subsiste encore un effectif de 105.780 têtes qui, comparativement au passé et à un effectif de vaches proportionné au marché, ne peut pas être considéré comme faible, mais qui correspond à une moyenne normale. Par conséquent, on ne peut donc pas parler d'un nombre trop petit de génisses de cette catégorie.

Le groupe des génisses de 1 à 2 ans accuse encore une fois un certain recul de 4.403 animaux et compte encore 183.048 têtes. La régression de 2 pour cent comparativement à l'année précédente est bien moins importante que pendant la période 1934-35.

D'après le nombre total de têtes, l'effectif bovin accuse, depuis 1935, un recul peu important de 23.065 têtes ou de 1 1/2 pour cent.

L'effectif s'élève encore à 1.566.975 unités. Celui de cette année est par conséquent de 117.000 inférieur au maximum, soit de 1.688.932 en 1933. Si le nombre de têtes a diminué moins fortement de 1935 à 1936 que pendant l'année précédente, cela provient de modifications diverses dans les effectifs des catégories d'âge.

La catégorie des bovins la plus importante, tant pour le marché du lait que pour la viande, c'est-à-dire celle des vaches, comprend encore 879.856 unités, soit 23.297 pièces ou 2 1/2 pour cent de moins qu'en 1935. Malgré cette diminution, on compte encore près de 10.000 vaches de plus qu'en 1931.

Il ne peut être question d'une disette dans l'effectif des vaches.

La réduction de l'effectif des vaches est principalement le résultat d'abatages de boucherie relativement nombreux dus à certaines mesures prises et aux événements survenus depuis 1935.

La suppression du trafic routier

Dimanche 5 juillet 1936

(Comm.) L'automobilisme suisse nourrit plus de 40.000 citoyens suisses et leurs familles. Par une surimposition continuelle, commencée par l'augmentation successive des droits de douane et couronnée par le mélange alcool-benzine que le Conseil fédéral vient de décider et par lequel l'état veut faire payer aux automobilistes les fautes commises par la régie des alcools, les véhicules à moteur se voient écrasés avec méthode et précision par les autorités.

En signe de protestation contre les charges fiscales existantes et contre toutes nouvelles impositions à venir, les milieux de consommateurs intéressés au trafic routier, représentés par Via Vita, ont décidé la suspension du trafic routier.

Cette mesure, à laquelle les automobilistes ne recourent qu'après y avoir été forcés par des circonstances, a été fixée au 5 juillet et dure de minuit à minuit. Elle englobe tous les véhicules à moteur à plaques de police suisses. Le Touring-Service est supprimé ce jour, les agents-routiers du T. C. S. ne circuleront pas. Les camions et les camionnettes (branche alimentaire) ne rouleront qu'exceptionnellement en petit nombre et seront pourvus, comme les taxis et les cars alpins, de papillons exposant au public que la voiture doit circuler, mais que son propriétaire se déclare pleinement d'accord avec la suspension et les mesures prises. Un service de contrôle est organisé dimanche 5 juillet pour tout le territoire suisse et les agents sont chargés de noter tout véhicule à moteur circulant malgré la suspension du trafic.

La suspension a pour but d'attirer l'attention des autorités sur la situation extrêmement grave de tous les milieux intéressés au trafic routier.

Le nouveau professeur de littérature française à l'Université de Genève

Pour remplacer M. Albert Thibaudet, le Département de l'Instruction publique de Genève a fait appel à M. Marcel Raymond, actuellement professeur à l'Université de Bâle, fils de M. Charles Raymond, bien connu en Valais, notamment à Bagnes.

Nos sincères félicitations.

Presse radicale

Nous avons reçu « La Broye Nouvelle », organe mensuel de la Jeunesse radicale broyarde.

Messenger de la sainte et fière indépendance des idées ce journal sera un messenger de bonne volonté, de confiance, de liberté et de tolérance.

Nous lui souhaitons prospérité et longue vie.

Unités et corps de troupes

La compagnie de fusiliers et de carabiniers aura, avec la nouvelle organisation, environ 200 hommes. Elle comprendra, outre la section de commandement, trois sections de combat seulement, au lieu de quatre. Les sections se composent de trois groupes, munis chacun d'un fusil-mitrailleur. Trois autres fusils-mitrailleurs avec affût se

Dernières nouvelles

Un agent de police se tue

Un agent de la police cantonale à Soleure avait entrepris, dimanche soir, une course au Weissenstein sur une motocyclette empruntée. Au retour, le policier fit une chute dans un virage et se blessa, sans toutefois que sa vie fût en danger.

Hier, dans la crainte d'être congédié, il tira 2 coups de feu sur sa fiancée, puis se donna la mort d'une balle dans la tête. La jeune fille a été transportée à l'hôpital dans un état grave.

450 hôtels ferment leurs portes

A la suite des réclamations du personnel, les hôteliers de la Côte d'Azur ont décidé de fermer leurs établissements. A Nice, Cannes, Menton, le mouvement a été suivi. A Nice le personnel des hôtels Negresco travaille.

Des troubles en Ethiopie

On signale des troubles dans le sud de l'Ethiopie, troubles causés par des tribus de Gallas. Une colonne motorisée est partie de Neghelli et a occupé Mega, à 250 km. au nord de Helli. La colonne a pour tâche de couper l'approvisionnement en vivres des Gallas révoltés. Une colonne automobile a également quitté Addis-Abeba pour les plantations belges situées à plusieurs centaines de kilomètres de la capitale.

Atroce méprise d'un infirmier

Par suite d'une méprise, un infirmier de l'ambulance du village de Larikha, près d'Omsk (Russie), voulant immuniser un groupe d'enfants kolkhosins contre la dysenterie, leur a injecté un sérum au lieu de le leur faire absorber. Un enfant est mort; 20 autres sont dans un état désespéré.

trouvent dans la section de commandement à titre d'échelon de feu du commandant de compagnie. Malgré la réduction de l'effectif, la puissance de feu est considérablement accrue par l'augmentation de 8 à 12 du nombre des fusils-mitrailleurs et par l'attribution de trois affûts légers pour la défense contre-avions.

Le bataillon comprendra, comme jusqu'ici, trois compagnies de fusiliers ou de carabiniers; en outre, les armes lourdes, savoir deux canons d'infanterie et quatre lance-mines. L'état-major du bataillon aura un effectif si considérable qu'il est indiqué d'organiser une compagnie d'état-major spéciale, ce qui simplifiera grandement l'instruction, la subsistance et l'administration. En outre, le bataillon disposera d'un officier des gaz avec une équipe spéciale, ce qui est nouveau. Le régiment d'infanterie se compose normalement de trois bataillons, dont un peut être de landwehr.

Nos Echos

La démission du Nicaragua

Samedi matin est parvenue au secrétariat de la S. d. N. le préavis de démission du Nicaragua, de sa qualité de membre de la Société.

Pas d'ajournement à Montreux

On apprend dans les milieux de la délégation turque qu'à l'encontre d'une nouvelle parue dans la presse, il n'est pas du tout question d'un ajournement de la conférence de Montreux.

La Pologne lève les sanctions

Faisant suite au discours prononcé vendredi par M. Beck, à Genève, le conseil des ministres a décidé de lever les sanctions contre l'Italie; cette dernière l'a remercié.

Un vieux pêcheur, M. Gottlieb Ackermann-Kaiser, qui avait sauvé la vie à 22 personnes qui allaient se noyer, est mort à Stansstad, à l'âge de 83 ans.

La vengeance d'un trappeur australien

La vengeance est un plat qui se mange froid, mais qu'on peut faire manger chaud aux autres. Témoin l'atroce vengeance exercée par un trappeur

blanc du territoire du Nord, en Australie, nommé Anderson.

Pendant qu'il chassait le «dingo» (chien sauvage) dans la brousse près de la rivière Fitzmaurice, il fut blessé à coups de lance par des indigènes.

Sentant qu'il allait mourir de ses blessures, Anderson se traîna jusqu'à son campement et répandit de la strychnine dans les provisions de farine. Puis il mourut, sans doute satisfait.

Les cinq indigènes qui l'avaient attaqué vinrent naturellement piller le campement. Ils s'emparèrent de la farine empoisonnée et, dès la première bouchée de leur premier repas, sur les lieux conquis, passèrent de vie à trépas.

Ce coin du désert est maintenant peuplé de six cadavres. L'homme est décidément partout et toujours un loup pour l'homme.

M. Roosevelt sera candidat des démocrates à la présidence des Etats-Unis.

Après la deuxième journée de l'assemblée nationale du parti démocratique, on est persuadé que M. Roosevelt sera nommé candidat à la présidence, et M. Garner à la vice-présidence.

Certains délégués exigent une monnaie qui donne satisfaction aussi bien aux producteurs qu'aux consommateurs, qui soit absolument stable pour écarter tout danger d'inflation ou de déflation.

Le président de la Confédération of Labour demande un système de contrôle sévère de l'agriculture, une limitation des prérogatives de la Cour suprême, l'introduction de la semaine de 30 heures, l'augmentation des salaires, la continuation des mesures d'assistance sociale.

On voit ici que la semaine de 40 heures est déjà trouvée trop longue.

Malgré leur diversité, les revendications du président de la Confédération of Labour ne semblent pas s'écarter sensiblement du programme de M. Roosevelt lui-même.

Abonnements pour les cures d'air sur le lac.

Nul n'ignore l'influence bienfaisante qu'exerce l'air du lac sur les nerfs fatigués. Voulant faciliter ces cures d'air, l'entreprise de navigation sur les lacs de Thoune et de Brienz (BLS) délivre des abonnements spéciaux à un prix extrêmement réduit. Ce sont des abonnements généraux valables, 8, 15 ou 30 jours et qui donnent le droit d'utiliser, sur les deux lacs, tous les bateaux prévus à l'horaire. L'abonnement de 15 jours coûte fr. 19.25 en 2e classe. Pour fr. 1.30, l'abonné peut donc parcourir les deux lacs dans tous les sens, à son gré, pendant la journée entière. On peut se procurer les abonnements pour cures d'air à la caisse des bateaux, sans qu'il soit besoin de les commander d'avance ou de fournir une photographie. Le Service commercial du BLS, à Berne, la station de bateaux de Thoune-Gare et les caisses des bateaux délivrent gratuitement, sur demande, le tarif de ces abonnements.

(Comm.)

Chemin de fer des Alpes bernoises
Berne-Lautschberg-Simplon.



TOUR DE SUISSE CYCLISTE

La 6me étape: La Chaux-de-Fonds-Bâle

L'avant-dernière étape du Tour s'est courue vendredi. Notre champion Léo Amberg, 3me au classement général, perd toutes chances de se mieux classer. En effet, une vraie garde de corps était constituée autour d'Amberg par le maillot d'or et G. Deloor. Mais les deux Belges le lâchent bientôt et Amberg défaille ne cherche pas à rattraper. Il arrive en compagnie d'A. Deloor, 4me au classement. L'étape est gagnée au sprint par le Suisse Théo Heimann, devant Mersch, Egli, Adam, Introzzi, etc. Au classement général, Garnier a plus de 18 minutes d'avance sur Amberg.

La 7me étape: Bâle-Zurich

Samedi les 43 rescapés du Tour sont revenus à leur point de départ, après avoir parcouru plus de 1600 km. La dernière étape revient à l'Autrichien Max Bulla, devant Dignief, Thierbach, Lopez, A. Buchi, etc. Amberg et Altenburger ont été déclassés de la 16e et 17e place à la fin du classement pour avoir enfreint le règlement en changeant de bicyclette.

Voici maintenant le classement général final: Garnier 49 h. 34'25"; G. Deloor, Amberg, Blattmann, Level, A. Deloor, Egli, Ramor, Erne, Malmesli, Dignief, Litschi, Hartmann. Classement des autres Suisses: 22. Albert Buchi; 26. Heimann; 28. A. Bula; 33. Vicquéry; 35. Weittstein; 38. Luisoni; 41. Boillat; 42. Reinwald; 43. Strebel.

Classement des nations: Belgique, Suisse, France, Allemagne. La première place du classement du Gd Prix de la montagne revient à Garnier avec 40 pts, puis Louviot, Barral, Malmesli, Mersch, Amberg, etc.

Le Tour de Suisse est couru. Deux étrangers ont remporté les premières places. Alors que cette année nous avions bon espoir de voir un des nôtres en tête, nous devons déchanter. Amberg, qui est vraiment notre meilleur homme, ne vient qu'en troisième position. Espérons que la chance sera plus favorable l'année prochaine.

Nous tenons à féliciter particulièrement le Séduois Vicquéry, qui vient de passer professionnel. Ce premier Tour a été très dur pour lui, mais il a eu le cran de tenir jusqu'au bout et de se bien classer. Il nous est permis de fonder sur lui de grands espoirs.

Tir cantonal de Montreux

(10-19 juillet.)

La journée des Abbayes

Le dimanche 12 juillet sera la journée des Abbayes. On sait que peu de pays peuvent se vanter de posséder, toutes proportions gardées, autant d'antiques sociétés de tir que la Suisse.

Le dimanche 12 juillet, la bannière cantonale, venant de Morges, sera reçue au débarcadère de Montreux. La réception aura lieu dans les jardins de l'Hôtel Monney avec le concours de l'Abbaye des Echarpes-Blanches et de la Lyre de Montreux.

Après le cortège, banquet officiel à la cantine. L'après-midi, grand cortège suivi d'un concert par l'Association du costume vaudois qui célébrera ce jour-là le 20e anniversaire de sa fondation.

Enfin la journée se terminera par la représentation du Festival de MM. Maurice Budry et Carlo Boller.

Madame Fernand CRETTON, à Sceaux (France); Mademoiselle Nelly CRETTON; Messieurs Jules et Auguste LISSORGUES; Mademoiselle Albertine LISSORGUES; Messieurs Antoine, Charles et Lucien TORNAY; Mademoiselle Renée TORNAY; Madame et Monsieur Paul LISSORGUES; Monsieur Louis LISSORGUES; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Fernand CRETTON

survenu à Sceaux, le 24 juin 1936, dans sa 61me année, muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

Banque Tissières Fils & C^{ie} MARTIGNY

Dépôts à terme, 3 ans 4 0/0
Dépôts à terme, 5 ans 4 1/4 0/0
Caisse d'épargne 3 1/2 0/0

Entièrement garantie selon ordonnance cantonale de décembre 1919, par **Dépôts d'argent au 100 0/0** faits par nous entre les mains de l'Etat!

La Banque Tissières Fils & C^{ie}, a été contrôlée pour les comptes de 1935, par une Fiduciaire Suisse, conformément à la Nouvelle loi fédérale sur les Banques

ON CHERCHE Jeune FILLE qui voudrait passer ses vacances en Suisse-Alémanne (St-Gall) dans une famille, pour apprendre l'Allemand. Prix fr. 3.- par jour. S'adresser Mme KLINGER, Schwabstr. 10, St-Gall.

Représentant qualifié, demandé pour clientèle auto, pour MEOP, le plus puissant facteur connu d'économie d'essence. Fixe et commission. Mise au courant par direction. Offres à S. A. des Produits chimiques MEOP, Lausanne.

Ecole Tamé Baden 14

Tuyaux caoutchouc extra lourds

mm 13 16 19 25

le m. fr. 0.95 1.10 1.40 2.40 par rouleau de 30 m.

E. Wassmer S. A. Fribourg

Pour article breveté nous cherchons **Colporteur et voyageur privé**

Offres à: Arbeitsheim, Amriswil Canton Thurgovie.

JEUDI 2 juillet A L'ETOILE

MARIA CHAPDELAINÉ

tiré du roman de Louis Hémon avec Madeleine Renaud, Jean Gabin, Jean-Pierre Aumont

UN FILM ENTIEREMENT TOURNÉ AU CANADA

LE GRAND PRIX DU CINÉMA FRANÇAIS

MARC CHAPPOT Ebénisterie-Manuserie **MARTIGNY-VILLE**

MAURICE RAPPAZ Charron **ST-MAURICE**

représentants des **POMPES FUNÈRES ARNOLD - MORGES**

Cercueils simples et de Luxe. Couronnes - Maison valaisanne Transports Internationaux

Reclamez partout „LE CONFEDERE“

Punaises CAFARDS

Souris, Rats, Mites, etc. Destruction radicale par l'unique moyen des gaz, avec garantie par écrit par la maison spécialisée

ARTHUR BLEULER Désinfections HYGIA LAUSANNE RUE DE L'ALE, 26.

HELVETIA ACCIDENTS sa nouvelle branche **Maladie**

Libre choix du médecin, pharmacien, lieu de cure, etc.

Frais médicaux Couverture illimitée pendant 540 jours (participation minime de l'assuré).

Indemnités journalières toutes combinaisons

Dionis ZERMATTEN, Agent Général RUE DE LA DENT BLANCHE, 1, SION Ed. PIERROZ, Agent particulier, Martigny

CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU VALAIS

Établissement fondé en 1878 Contrôlé par la Fiduciaire de l'Union de Banques Régionales

La Banque ne fait aucun placement en dehors du canton

DÉPÔTS CARNETS D'ÉPARGNE 3.50 % OBLIGATIONS 3 ans 4.- % OBLIGATIONS 5 ans 4.25 %

Caisse Centrale: **SAXON**

PRÊTS hypothécaires aux meilleures conditions

Caisse-correspondantes à: Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

AGENCEMENTS DE MAGASINS

A. CARESTIA

Lausanne-Malley Téléphone 23.178

Projets et devis sans engagement Prix les plus avantageux

Julillet

Di		5	12	19	26
Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31
Sa	4	11	18	25	



JUILLET

tire son nom de la naissance de Jules-César, arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintillius.

Pronostics : 3 ou 4 pluie, 6—7 venteux, 11 frais, 13—14 chaud, 16 commencement des canicules, 17—19 étouffant, le reste du mois beau, sauf orages.

Soins au jardin potager

1^{re} quinzaine : Semer en plates bandes la chicorée scarole (verte à cœur plein) ; hâter la germination par des arrosages et bassinages fréquents. Vers le 20, semez les bettes à côte pour l'hiver, puis un 3^{me} semis de haricots nains.

Ne pas oublier d'ébourgeonner les tomates. Dès le 15 juillet couchez les tiges d'oignons et nouez celles de l'ail. Sarclez souvent.

Contre le rhume des foins

Faire bouillir une poignée de *marjolaine* dans un demi-litre d'eau jusqu'à réduction de moitié ; passer.

Quand on se sent atteint du si opiniâtre et si pénible rhume de cerveau que l'on désigne sous le nom de « rhume des foins », parce qu'il sévit à l'époque des foins, on verse plusieurs fois par jour une cuillerée de cette préparation dans le creux de la main et l'on aspire fortement, par l'une et l'autre narine ; l'effet est très rapide.

Mots pour rire

Histoire marseillaise

Marius et Olive, ruinés, décident de faire du cinéma. Ils se présentent à une grosse firme avec l'idée d'en mettre plein la vue au directeur.

Celui-ci s'adressa d'abord à Marius :

- Vous avez déjà tourné ? lui dit-il.
- Mille fois, dit Marius.
- Bien... Apportez-moi demain les mille photos. Marius s'en va. On ne le reverra jamais.

— Et vous, Monsieur Olive, dit le directeur en souriant, combien de fois avez-vous tourné ?

— Jamais, dit Olive, méfiant (à cause des photos à fournir). J'ai toujours refusé. On m'a supplié, en Amérique. Je n'ai pas marché. Ils ont été tellement navrés, là-bas, dans le cinéma, que, pour garder mon souvenir, ils ont donné mon nom à une ville.

- Laquelle ?
- Olivoudde.

MALENTENDU

A la campagne, le vieux père Jules, tombé subitement malade, est transporté d'urgence à l'hôpital de la ville la plus proche.

— A-t-il un pyjama ? demande l'infirmière à sa femme qui a tenu à l'accompagner.

— Je ne sais ce qu'il a, répond la bonne femme, mais c'est, en tout cas, du ventre qu'il souffre le plus.

INEGALITE

Le vieux propriétaire fait le tour de ses domaines. Il rencontre un de ses fermiers, qui a vieilli avec lui sur la même terre et sous le même ciel.

Et le vieux fermier traîne la jambe droite et se plaint.

— Ah ! dit-il, ce sont mes rhumatismes, ils ne me quittent plus.

— Que voulez-vous, dit le propriétaire, c'est la rançon de la vieillesse.

Mais l'autre s'exclame :

— La vieillesse, monsieur ! jamais de la vie ! C'est que voilà ma jambe gauche qui a exactement le même âge que ma jambe droite... eh bien ! elle n'a rien du tout.

Meubles de bon goût, simples et riches, accessibles à toutes les bourses. **Grand choix.** Plus de 40 CHAMBRES modèles. Visitez nos grands magasins à l'Avenue de la Gare, à Brigue. **PRIX TRÈS AVANTAGEUX.**
A. Gertschen, Fils **Fabrique de Meubles NATERS - BRIGUE**

Charly Moret Martigny
Tout pour l'ameublement et la décoration intérieure

Epicerie - Comestibles
Fleurs - Légumes - Fruits - Primeurs - Conserves
Volailles et Poissons sur commande
PROVISIONS POUR TOURISTES
Articles de nettoyage
Riquen-Delaloye
Martigny - Place Centrale
Tél. 61.023 Livraison à domicile

AU GARAGE
Balma
MARTIGNY - VILLE
Vélos Motos Condor
GRAND STOCK et dans tous les prix
Réparations d'autos et motos

Acheter les produits Saverma
c'est protéger l'industrie du pays
SPÉCIALITÉS :
Pâtes alimentaires Marques „Blédor“
Macarons, Spaghettis et Cornettes
„Les Gallinettes“
Nouilles et Cornettes aux œufs frais.
SEMOULE de maïs comestible
En vente dans toutes les bonnes épicerie

Horlogerie de Précision
BIJOUTERIE — ORFÈVRE — OPTIQUE
MONTRES :
Longines - Zénith - Oméga - Tissot
Jumelles ZEISS et autres marques
Longues-vues - Baromètres
HENRI MORET
Tél. 61.035, Martigny, Av. de la Gare
Réparations promptes et soignées

Pour développer vos Films
Pour vos Copies
Pour vos Agrandissements
Darbellay PHOTO MARTIGNY
GRAND CHOIX d'APPAREILS Accessoires

Boucherie-Charcuterie de la Place J. MARUGG
Tél. 61.230. Viandes et Charcuterie fine 1^{er} choix
Spécialités :
Saucisse à rôtir
Jambon cru et cuit
Lard fumé
Viande séchée
Salami

Vins
Les vins blancs et rouges du Pays les vins rouges étrangers aux meilleurs prix. Connaissez-vous le **CORATO ?**
Th. Montangero
Martigny — Téléphone 61.325

„L'appel des hauteurs aspire l'homme de la plaine.
„Là-haut il fait bon vivre ! Là-haut l'air est meilleur.
„Et le soir, devant le chalet, à la cabane, à l'alpage, devant les visages heureux se déroulent les volutes des pipes allumées.
C'est l'heure du N° 18....
Manufacture de Tabacs à MONTHEY

MAISON PORCELLANA
MARTIGNY Tél. 61.114
ENTREPRISE DE PARQUETS en tous genres
Dépôt de lames sapin de la Parqueterie d'Aigle
Grand assortiment en lames à plancher et lambris à baguettes. Linteaux à plafond, plinthes, gorges, cordons. Parquets simples et de luxe. Raclages. Réparations

Eaux minérales Limonades
Piota H. & L.
Tél. 61.228
Martigny

Voyez
nos vitrines et vous serez convaincus de nos prix très bas.
GIRARD Place Centrale **MARTIGNY**
Téléphone 61.023

Pour vous vêtir avec élégance
UNE BONNE ADRESSE :
A. Gaillard, Sion
Marchand-Tailleur, Rue de Conthey
CONFECTION EN TOUS GENRES VÊTEMENTS SUR MESURE

Laboratoire d'Analyses Pharmacie Morand Martigny
Installations modernes
Une analyse de votre urine peut vous éviter de graves maladies